

Focus Gestion des déchets

L'OFEN vous informe sur la procédure de sélection pour dépôts en couches géologiques profondes
www.dechetsradioactifs.ch

Mars, 2014 / N° 8

Editorial



Franz Schneider
Vice-directeur de l'Office fédéral de l'énergie

*Chère lectrice,
Cher lecteur,*

En Suisse, six régions entrent en ligne de compte pour le stockage de déchets radioactifs. Dans ces six régions, des organes participant à la procédure de sélection pour dépôts en couches géologiques profondes ont été créés: les conférences régionales. Elles se sont toutes prononcées sur l'emplacement de l'installation de surface, ce qui n'a pas été tâche facile. Les questions sont complexes et la gestion des déchets radioactifs est un sujet très controversé. Celui qui se penche activement sur la question ne se rend pas forcément populaire. C'est pourquoi j'ai un grand respect pour le travail des conférences régionales.

Evidemment, personne ne veut les déchets dans sa propre région. Pourtant, selon les sondages, presque tous se montrent persuadés qu'en tant que société, nous sommes responsables des déchets produits et que nous devons trouver une solution sûre. Cela étant, les membres des conférences régionales ont opté pour une collaboration constructive dans la procédure de sélection pour dépôts en couches géologiques profondes. Au début de la participation régionale, nombreux étaient ceux qui doutaient de la possibilité d'une véritable collaboration. Mais les expériences des deux dernières années ont montré que les conférences régionales influent énormément sur la prise de décision. L'OFEN, en tant qu'autorité chargée de diriger la procédure, prend leurs propositions très au sérieux.

Je tiens à remercier les membres des conférences régionales de leur engagement. J'invite tous les autres citoyens et citoyennes à s'investir dans les discussions, car une gestion sûre des déchets radioactifs nous concerne tous.

Où l'installation de surface d'un dépôt en couches géologiques profondes pourrait être placée



© Peter Hunziker, Regionalkonferenz St. Gallen

Les conférences régionales prennent leurs décisions aux sessions plénières.

«Le moins inapproprié». C'est en quelque sorte ainsi que les conférences régionales décrivent, dans leurs prises de position, le site d'implantation de l'installation de surface. Il s'agit là du résultat d'une discussion intense de près de deux ans sur la question: si un dépôt en couches géologiques profondes pour déchets radioactifs était construit dans cette région, comment l'installation de surface, c'est-à-dire le portail d'accès du dépôt, devrait-elle être intégrée dans la région?

Dans un premier temps, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a publié en janvier 2012 le nom de 20 sites possibles d'implantation pour l'installation de surface. Il s'agit de projets que la Nagra avait élaborés pour un périmètre de planification imposé. Ils constituent la base de travail pour les conférences régionales et la plateforme Wellenberg. Celles-ci ont discuté des projets avec le soutien des cantons d'implantation, visité les zones potentielles, consulté des spécialistes, élaboré les instruments d'évaluation et posé leurs exigences, ce qui leur a permis d'atteindre nombre d'objectifs: l'OFEN a adapté le calendrier de la procédure, afin de laisser suffisamment de temps pour les discussions. 14 nouvelles propositions se sont ajoutées aux 20 propositions initiales.

Avis des régions pris en compte

En janvier 2014, toutes les conférences régionales s'étaient prononcées sur les projets de sites. Les prises de position sont variées: «site de l'installation de surface présentant le plus d'avantages ou le moins de désavantages...» ou «tous les sites sont inappropriés, mais le projet le moins inapproprié...». La Nagra doit désigner au moins une zone par région pour l'installation de surface en tenant compte des prises de position, et documenter cette zone dans des études de planification qui serviront de base à de nouvelles investigations.

Suite à la page 2

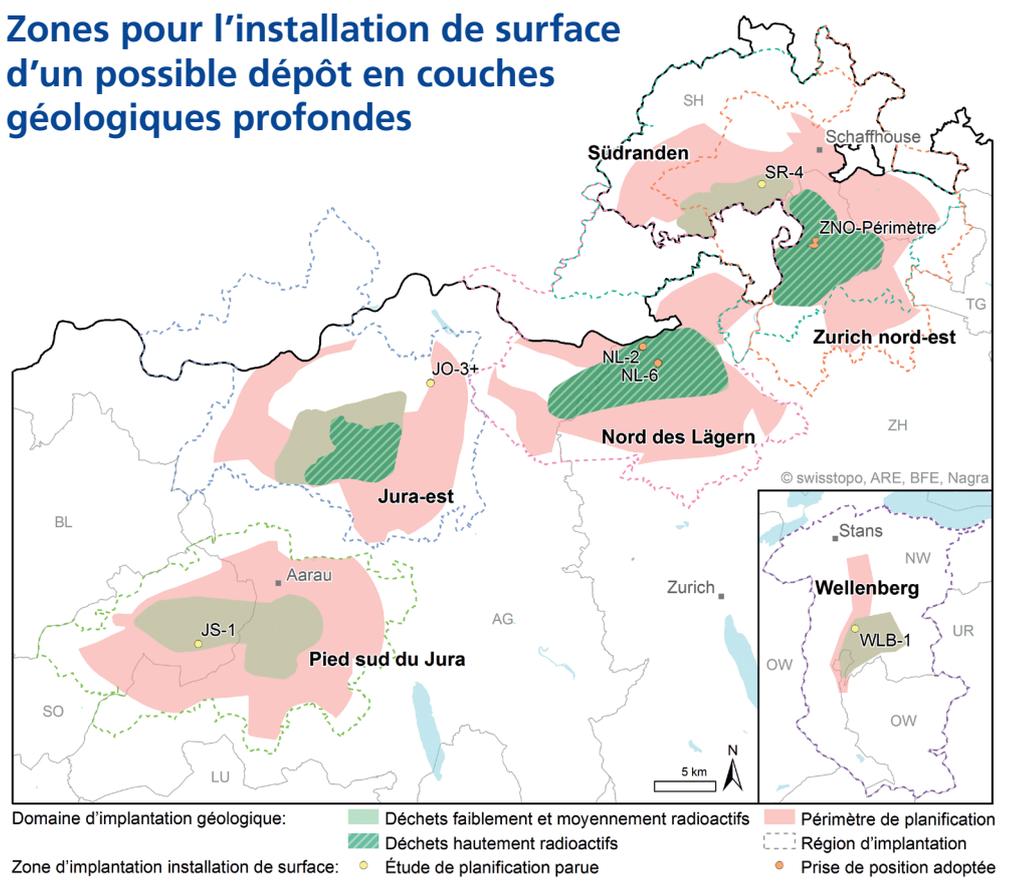


Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'énergie OFEN

Jusqu'à présent, les études de planification sont disponibles pour quatre régions, pour lesquelles la Nagra a suivi les prises de position des conférences régionales: Jura-est (JO-3+, commune de Villigen), Pied sud du Jura (JS-1, Däniken), Südranden (SR-4, Neuhausen am Rheinfall) et Wellenberg (WLB-1, Wolfenschiessen) – voir carte ci-dessous. Les études de planification pour les deux autres régions Nord des Lägern et Zurich nord-est seront probablement disponibles en mai. L'ordre de publication résulte uniquement de la date des assemblées plénières régionales; il ne s'agit pas d'une décision préalable. La désignation des régions participant à la suite de la procédure dépendra exclusivement de la sécurité.

Zones pour l'installation de surface d'un possible dépôt en couches géologiques profondes



Aucun compromis en matière de sécurité

Des décennies s'écouleront encore jusqu'à ce qu'un dépôt en couches géologiques profondes puisse être mis en exploitation, après de nombreuses investigations et autorisations. Mais il est important de discuter dès à présent de l'emplacement de l'installation de surface. Pour quelles raisons?

D'une part, pour pouvoir considérer le système dans sa globalité: L'étape 1 de la procédure de sélection a permis de désigner les régions géologiques dont le sous-sol est approprié. Lors de l'étape 2, un nouveau pas sera franchi. Le dépôt en couches géologiques profondes sera examiné en tant que système global (sous-sol, surface et liaison entre surface et sous-sol). A la géologie en sous-sol s'ajoutent l'installation de surface et les ouvrages d'accès.

D'autre part, pour intégrer les régions d'implantation: Concernant le sous-sol, la participation n'est pas possible, car la géologie est fixée d'avance et la sécurité d'un dépôt en couches géologiques profondes n'est pas négociable. Par contre, s'agissant de l'emplacement de l'installation de surface, on dispose d'une marge de manœuvre, parce que la flexibilité existe quant au lieu d'implantation et à l'aménagement. Les conférences régionales, en tant que représentantes de la population, ont pu exploiter cette flexibilité.

La sécurité d'un dépôt en couches géologiques profondes revêt une priorité absolue. Si dans la suite de la procédure, l'un des sites désignés pour l'installation de surface ne réussit pas l'examen de sécurité, il faudra élaborer des projets adaptés au système global, assurément avec la participation des conférences régionales. Cela correspond à un principe fondamental dans la procédure: une véritable intégration des collectivités concernées, sans compromis pour la sécurité!

«Il n'existe pas de solution standard pour la participation régionale»



Eva Bühlmann est géographe et directrice de projets chez Planval SA.

La participation régionale dans la procédure de sélection pour dépôts en couches géologiques profondes est unique à l'échelle nationale et internationale. Elle a été mise en place entre 2009 et 2011 dans les six régions d'implantation. Le bureau Planval, sur mandat de l'OFEN, a examiné le processus de mise en place et l'a documenté.

Madame Bühlmann, vous avez dirigé la mise en place de la participation régionale. Quelles conclusions tirez-vous?

En principe, c'est une histoire à succès, car en fin de compte, il a été possible de mettre en place un organe de participation dans les six régions, et cela malgré diverses difficultés. Au début par exemple, de nombreuses personnes ne savaient pas exactement quel était le rôle de la participation régionale. Elles craignaient entre autres que la participation soit interprétée comme l'aval donné à un dépôt en couches géologiques profondes.

Comment cette difficulté a-t-elle été surmontée?

Il était important que les possibilités et les limites de la participation soient indiquées clairement et de manière compréhensible: la décision finale concernant le site d'implantation d'un dépôt en couches géologiques profondes incombe au Conseil fédéral et au peuple, et non pas aux conférences régionales.

Mais celles-ci peuvent s'investir énormément, poser des questions et influencer le développement de la région.

Pendant la mise en place de la participation, la procédure était toutefois encore abstraite et les différentes possibilités concrètes de participation étaient trop peu connues. C'est pourquoi il était aussi probablement difficile de motiver les personnes de toutes les régions à devenir membres des organes de participation. A mon avis, la tâche des conférences régionales n'est devenue plus concrète qu'avec les projets pour les emplacements des installations de surface et dès lors, l'intérêt général pour la participation a augmenté.

Existe-t-il d'autres facteurs de succès?

Lors des interviews que j'ai menés, les personnes des régions concernées ont toujours mentionné le grand engagement des intéressés et le bon esprit d'équipe lors de la mise en place de la participation. Bien que les charges incombant aux personnes de milice aient été plus lourdes que prévu, ces personnes se sont engagées de manière constructive pour le processus. Hormis cela, les perceptions se sont révélées différentes dans les six régions, car l'historique et les sensibilités diffèrent selon les régions. Il n'existe donc pas de solution standard pour la participation régionale.

Que voulez-vous dire?

Trouver une forme adéquate de participation est un processus spécifique de négociation. Il faut d'une part un équilibre entre les prescriptions concrètes de la direction de la procédure et d'autre part de la flexibilité lors de la mise en œuvre, de manière à pouvoir prendre en compte les particularités régionales.

Pensez-vous qu'à l'avenir il y aura toujours davantage de processus de participation comme celui-ci?

Oui, car cela est judicieux pour les grands projets. Cela permet de discuter de projets complexes et de prendre des décisions qui vont au-delà d'une simple approbation ou d'un simple refus. Mais je doute que l'on atteigne la même dimension que pour la procédure de dépôts en couches géologiques profondes. Du reste, je vois là un grand défi pour la suite de la procédure: que les participants restent motivés pendant toute la durée du processus, qu'ils acquièrent les connaissances requises et sachent les transmettre.

L'étude en allemand «Aufbau der regionalen Partizipation im Sachplanverfahren zur Standortsuche von geologischen Tiefenlagern – Umsetzung und Erfahrungen» peut être commandée auprès de l'OFEN ou téléchargée (voir l'impressum).

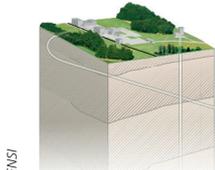
La participation régionale en chiffres



Chacune des **6** régions d'implantation dispose de **1** organe pour la participation régionale. Au total, environ **550** personnes de **199** communes s'investissent dans la procédure de sélection pour dépôts en couches géologiques profondes. Ces organes ont été créés dans les années **2011** et **2012** après **2** ans de travaux de mise en place. Leur composition varie selon les régions: les membres des autorités et des organisations de défense d'intérêts représentent chacun **30%** à **50%** des membres, et les personnes (ne formant aucune organisation) issues de la population environ **10%**. Chaque conférence régionale compte **3** groupes spécialisés: pour l'installation de surface, pour l'impact socio-économique et écologique, et pour la sécurité.

En **2013**, **161** séances des organes de participation ont eu lieu; en outre, les membres des conférences régionales ont participé à **21** activités générales comme par ex. des modules de formation. Les membres sont rétribués pour leurs prestations. De **2009** à **2013**, les coûts de la participation ont dépassé les **8 millions** de francs. Comme le principe du pollueur-payeur s'applique, la Nagra assume ces coûts

Rétrospective



Les déchets radioactifs sont dangereux. Ils proviennent de la production d'électricité des cinq centrales nucléaires suisses et de travaux menés avec des matériaux radioactifs dans les domaines de la médecine, de l'industrie et de la recherche. Pour protéger sur le long terme l'homme et l'environnement de la radioactivité, la loi stipule que les déchets doivent être stockés dans des formations rocheuses profondes et stables: dans des dépôts en couches géologiques profondes. Une procédure de sélection transparente en trois étapes doit désigner un à deux sites d'entreposage pour les déchets faiblement et moyennement radioactifs, ainsi que pour les déchets hautement radioactifs.

En 2008, le Conseil fédéral a adopté les règles de la procédure.

A partir d'une «carte vierge de la Suisse», l'étape 1 a identifié six domaines géologiques appropriés en termes de sécurité technique pour un dépôt en couches géologiques profondes. Les points clés de l'étape 2 en cours sont la participation, la désignation des zones d'installations de surface ainsi que les examens approfondis sur la sécurité et l'impact sur l'économie, l'environnement et la société d'un dépôt en couches géologiques profondes.

Perspectives

Sur la base d'examens approfondis en termes de sécurité technique, la Nagra proposera durant l'hiver 2014/2015 les sites d'implantation à examiner au cours de l'étape 3. Elle devra proposer au moins deux sites pour chaque type de stockage (stockages pour déchets faiblement et moyennement radioactifs, ainsi que pour déchets hautement radioactifs). Les propositions seront étudiées par les autorités de sécurité et d'autres offices fédéraux. Une mise à l'enquête publique sera alors menée avant que le Conseil fédéral statue sur la clôture de l'étape 2, probablement en 2017. Lors de l'étape 3, on continuera d'étudier la géologie des sites d'implantation, entre autres par des forages, et l'on procédera au choix du site.



Où puis-je m'informer?



La plupart des acteurs de la procédure de sélection pour dépôts en couches géologiques profondes fournissent des informations sur Internet. Sur le site de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) – www.dechetsradioactifs.ch – vous pouvez vous abonner à la «Newsletter Tiefenlager», trouver les réponses aux questions fréquentes ainsi que des brochures, des rapports et d'autres informations à télécharger ou à commander. Sous www.bfe.admin.ch/participation, vous trouverez les liens vers les sites Web des conférences régionales.

Discussions au «Treffpunkt Tiefenlager»

L'OFEN organise à intervalles réguliers des rencontres in situ. Les entretiens personnels sont au centre du «Treffpunkt Tiefenlager». Les visiteurs peuvent également écouter de brefs exposés et visiter les zones actuellement en discussion pour l'installation de surface.

Les dates du «Treffpunkt Tiefenlager» sont mises en ligne sous www.bfe.admin.ch/treffpunkt.

Le prochain point de contact aura lieu dans la région de Südanden: le **10 mai 2014, «SIG-Hus», Neuhausen am Rheinflall, de 10 à 14 heures.**

Impressum

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'énergie (OFEN), section Gestion des déchets radioactifs, Mühlestrasse 4, CH-3063 Ittigen Adresse postale: 3003 Berne
Tél. +41 (31) 322 56 11 · Fax +41 (31) 323 25 00 · www.bfe.admin.ch · plansectoriel@bfe.admin.ch · www.dechetsradioactifs.ch

Photos: page 1: Office fédéral de l'énergie OFEN, © Peter Hunziker, Conférence régionale Südanden · page 2: Office fédéral de l'énergie OFEN
page 3: © zvg, shutterstock · page 4: © IFSN, shutterstock